

**DEMANDE DE CREATION, MODIFICATION OU SUPPRESSION D'UN RACCORDEMENT AU RESEAU  
PUBLIC D'EAU POTABLE**

Afin que la proposition technique, élaborée par les services de Gazelec, soit la plus proche possible de votre demande, nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments à communiquer (description du projet, localisation, plans, ...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la direction technique au 03 22 73 31 31 ou par mail à [directeur.technique@gazelec.fr](mailto:directeur.technique@gazelec.fr)

La proposition de Raccordement (devis) qui découlera des informations communiquées devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre projet afin que nous puissions les prendre en considération.

Les documents suivants sont **obligatoires** à l'instruction du dossier :

- Le présent document **complété et signé par vos soins** ;
- Un plan de situation permettant de localiser la parcelle (par exemple le plan cadastral) avec l'identification des limites de la parcelle concernée ;
- Un plan de masse du projet (en précisant l'échelle) avec l'emplacement du coffret en limite de parcelle ;
- Une copie du permis de construire qui vous a été délivré ou copie du permis d'aménager ou de déclaration préalable ;
- Une photographie de l'environnement du projet.

## I- DEMANDEUR

Nom : Prénom :  
Raison sociale :  
N° : Rue :  
Code Postal : Commune :  
N°SIRET :  
Téléphone fixe : Téléphone portable :  
Fax : Courriel :

## II- ADRESSE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER

N° : Bâtiment : Rue :  
A défaut, parcelle N° : Section :  
Code Postal : Commune :

## III- PROPRIETAIRE DE L'IMMEUBLE A RACCORDER (si différent du demandeur)

Nom : Prénom :  
Raison sociale :  
N° : Rue :  
Code Postal : Commune :  
N°SIRET :  
Téléphone fixe : Téléphone portable :  
Fax : Courriel :

## IV- NATURE DE L'INTERVENTION

Dans l'annexe de ce document, un tableau vous permet de déterminer le DN du compteur selon vos besoins en eau.

- Branchement d'eau potable pour une maison individuelle
  - Branchement d'eau potable pour un immeuble collectif ; nombre de logements :
  - Pose d'un compteur sur un branchement existant (*initial ou supplémentaire*)
  - Agrandissement ou déplacement d'un branchement existant
  - Pose de compteurs dans le cas d'individualisation d'immeuble collectif
  - Suppression d'un branchement existant
- Usage du branchement :  domestique  commercial  industriel  de protection incendie  
 autre :

DN du compteur souhaité (voir Annexe), dans le cas de plusieurs compteurs, préciser le nombre de compteurs et leurs DN respectifs :

## V- VALIDATION DES INFORMATIONS

Afin que la proposition technique et financière, élaborée par GAZELEC, soit la plus proche possible de votre demande, nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments à communiquer (description du projet, localisation, plans, ...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Date souhaitée de mise en service de votre Alimentation en Eau Potable ou date d'emménagement :

.....

GAZELEC établira, à la réception de cette demande validée, une Proposition technique et Financière de Raccordement à partir des éléments que vous avez renseignés dans ce formulaire.

**Si votre projet ne nécessite pas d'extension de réseau, le délai de transmission de la Proposition de raccordement est de 30 jours.**

**Si votre projet nécessite une extension de réseau, le délai de transmission de la Proposition de raccordement est de 60 jours.**

**A la suite du règlement du devis, le raccordement est réalisé dans un délai de 60 jours.**

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des dispositions ci-dessus.

Fait à

Le

Signature

Vous pouvez retourner ce document soit par courrier, soit par mail à l'Accueil GAZELEC :

**Courrier** : GAZELEC

32 Rue du Faubourg de Bretagne  
80 200 PERONNE

**Mail** : [accueil@gazelec.fr](mailto:accueil@gazelec.fr)

## ANNEXE – Détermination du DN du compteur

En fonction de vos besoins en eau, le Diamètre Nominal (DN) du compteur change. Le tableau suivant doit vous permettre de sélectionner le compteur correspondant à votre besoin.

DN Compteur	Conduite	Débit nominal (m <sup>3</sup> /h)		Regard
		Sanitaire	Incendie (10h/j)	
15	PE Ø 25 externe	2,5		Regard compact incongelable (BHG)
20	PE Ø 32 externe	4		Regard compact incongelable (BHG)
32	PE Ø 40 externe	10		Regard compact incongelable (BHG)
40	PE Ø 50 externe	16	30	Regard traditionnel
50	PE Ø 63 externe	25	45	Regard traditionnel
65	PE Ø 80 externe	40	76	Regard traditionnel
80	Fonte Ø 100mm	63	114	Regard traditionnel
100	Fonte Ø 150mm	100	152	Regard traditionnel